

## LIEN AVEC LES AUTRES THÉMATIQUES

- **Gestion de la ressource en eau** : L'activité agricole sur l'Ouest de La Réunion est très dépendante de l'accès à l'eau d'irrigation.
- **Qualité des milieux aquatiques** : On observe une hausse régulière des taux de nitrates, mesurés sur 2 forages (BRGM 2011), qui peut être d'origine agricole.
- **Aménagement et urbain** : Les surfaces cultivées sont soumises à une forte pression urbaine et au mitage.
- **Paysages, société, culture, identité** : Les espaces agricoles font partie des paysages et structurent l'organisation spatiale du territoire GIML.

## INCERTITUDES

- Le maintien et le développement de l'économie agricole sont dépendants :
  - de l'atteinte des objectifs de densification urbaine des projets de planification territoriale (PLU, SCOT, SAR), qui concourent au maintien du foncier agricole
  - de l'évolution du soutien public aux différentes filières dans un contexte incertain et concurrentiel (suppression des quotas sucriers, concurrence des importations, etc.)
- La part relative des déchets d'origine agricole dans la pollution des milieux aquatiques est controversée.

## CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Ce cadre très élaboré (code rural, loi d'orientation agricole, etc.) vise à :

### Protéger le foncier agricole

- DUP : L'emprise des périmètres irrigués est protégée par une DUP, interdisant tout déclassement.
- Loi d'orientation agricole : La dernière loi a installé différentes commissions (CDCEA) qui contrôlent les projets de déclassements, les procédures de division parcellaire.
- Procédure terres incultes : Elle permet à la SAFER et à l'Etat d'obliger un propriétaire à remettre en culture une parcelle.
- SAFER : Elle exerce un droit de préemption lors de toute transaction sur une parcelle agricole.
- Documents de planification : Ils imposent des préconisations en faveur du foncier agricole.

### Encadrer l'accès aux subventions agricoles

- Pour bénéficier d'aides, une exploitation doit respecter :
  - Des critères techniques (formation, surface minimale, etc.) pour garantir un niveau de viabilité économique
  - Le respect de normes environnementales (BCAE, etc.)

### Acteurs rencontrés

Services de l'État et collectivités, AROPFL, BRGM, Chambre d'Agriculture, FRCA, SAFER, Tereos

## AGRICULTURE

### Potentiel économique

**2400 ha cultivés dont environ 960 irrigués**  
**La canne à sucre représente 55% de la SAU**  
**Les espaces à vocation agricole (PLU) représentent 50% du territoire**



### Contexte

L'agriculture occupe une place importante sur le territoire d'expérimentation. C'est dans cette zone que les premiers périmètres irrigués de l'Ouest (Antenne 4 et Grand Fond) ont été aménagés. Ils ont permis de stopper la baisse de la sole cannière et de créer le premier bassin de production fruitière de l'Ouest. L'élevage tient une bonne place, dans les Hauts mais aussi dans la zone intermédiaire avec la présence de nombreux élevages hors sol (60 bâtiments, DAAF 2012). Elle occupe une place prépondérante dans l'économie, le mode de vie et les paysages des mi-pentes et des Hauts.

## RÉTROSPECTIVE

Le projet d'irrigation du littoral Ouest (PILO) a bouleversé le paysage agricole du territoire avec la mise en valeur agricole des parties basses des planèzes (antenne 4 mise en eau en 1999), contribuant à maintenir la sole cannière, en déclin dans les années 90 et au développement plus récent de productions maraîchères et fruitières. Dans les Hauts de Saint-Paul, l'ancien bassin de production de géranium a été reconverti en zone d'élevage, sur prairies, dans le cadre du plan d'aménagement des Hauts (PAH). L'élevage hors sol (porc, volaille) a connu un gros essor dans les années 2000 sur la commune de Saint-Paul.

## ÉVOLUTION TENDANCIELLE

Les périmètres irrigués (antennes 4 et 3) devraient permettre de maintenir la sole cannière à son niveau actuel et d'augmenter les surfaces en diversification. Le projet DEFI de l'interprofession d'élevage devrait augmenter de 20% les productions animales sur Saint-Paul d'ici 2020. L'évolution des structures d'exploitation tend vers une concentration et l'augmentation de la taille des exploitations.

## RUPTURES POSSIBLES

- Arrêt de l'aide à la production de canne à sucre et déclassement massif des parcelles agricoles
- Évolution vers un mode de production de la canne à sucre vers des marchés de niche à forte valeur ajoutée
- Évolution du modèle agricole (culture pivot = canne) vers un modèle dédié à la production locale (vivriers, élevage, alimentation élevage )

## ENJEUX SECTORIELS ET SOCIÉTAUX

- Évolution du besoin en foncier pour l'agriculture, comme dans tout l'Ouest
- Maintien du tissu rural existant dans la partie intermédiaire et dans les Hauts, garanti par l'accès à l'eau
- Maintien d'une productivité élevée sans impact environnemental : enjeu pour l'élevage, le maraîchage et l'arboriculture, sur ce territoire où l'eau représente une ressource fragile (voir fiche Gestion de la ressource en eau)

## RÉFÉRENCES ET SOURCES DE DONNÉES

- CIRAD, Parcellaire agricole (projet DESCARTES), 2014 (extraction sur la zone GIML)
- DAAF, Éléments descriptifs des exploitations agricoles (DESC), 2012 (extraction des bâtiments d'élevage sur la zone GIML et complément par photo interprétation)
- Projet Stratégique de développement des filières agricoles de La Réunion 2014 / 2020, juin 2014, 129 p.
- BRGM/RP-59057-FR, Détermination de la vulnérabilité, des pressions et des risques de pollution sur cinq Bassins d'Alimentation de captage prioritaires à l'île de La Réunion, Rapport final, Janvier 2011

## DÉMARCHES EXEMPLAIRES ET INNOVANTES

- Étude de la mise en œuvre d'une filière de traitement des effluents d'élevage (projet Girovar)
- Développement de nouvelles filières à haute valeur ajoutée comme le café « bourbon pointu »
- Experimentation en agroécologie de la production de mangues sans insecticide (projet biophyto)
- Valorisation des co-produits de la canne : biomasse énergie, chimie verte, etc.

## INFLUENCES EXTÉRIEURES

- Forte dépendance des marchés mondiaux
- intrants (engrais, nourriture pour animaux) : augmentation des charges des exploitations
- concurrence économique des grands pays producteurs (import de viande, légumes et fruits à moindre coût)
- Grande vulnérabilité de la production locale de fruits et légumes aux infestations phytosanitaires (virus, insectes, etc.) venues de l'extérieur